

Le nouveau

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 237 – 10/11/2018

Quoi de neuf depuis le précédent numéro ?

Les travaux de la rue de Maron sont presque terminés. La signalisation horizontale est en cours. Il reste à poser les potelets sur les trottoirs et effectuer les plantations de végétaux.

Etat civil

Nous souhaitons la bienvenue à Marie, arrivée rue du Fays le 21 octobre chez Virginie Goetzmann, Fabien Doffin et leur fils Quentin.

Eclairage public : passage aux LED

Comme prévu dans le dossier engagé par la précédente municipalité, le passage de l'éclairage public à des LED va être mis en œuvre. Les travaux doivent être terminés pour la fin de l'année.

Gestion de la commune, participation et information des habitants

Le 16 novembre, le conseil municipal va désigner ses représentants aux commissions communales ou intercommunales obligatoires. Dans un premier temps seuls les postes à pourvoir obligatoirement par des élus seront attribués.

Des commissions communales, permanentes ou ponctuelles, existent déjà. De nouvelles seront à créer. La participation des habitants à une ou plusieurs de ces commissions vous sera proposée dans les semaines qui viennent.

La réunion publique organisée en septembre, lors de la campagne pour les élections municipales, a été un moment d'échange et de partage important. En début d'année 2019, l'équipe municipale aura pris la mesure de la situation des affaires du village, des projets en cours ou à venir. Nous pourrions alors vous inviter à la salle des fêtes pour un nouveau rendez-vous pour présenter, expliquer et échanger avec vous sur les dossiers en cours.

A très bientôt.

A noter – Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 19 au 22/11/2018 et le 30/11/2018. Vous pourrez toutefois rencontrer Monsieur le maire le mardi 20 novembre de 18 à 19h00 ou passer à la mairie le mercredi 21 novembre de 14h00 à 16h00 où une permanence sera assurée. Hors ces jours et heures, en cas d'urgence contactez le maire ou un adjoint.

A noter – Battue de chasse

Nos chasseurs de l'ACCA vous rappellent que la zone chassée le dimanche est affichée à la porte de la mairie. De plus le périmètre chassé est balisé par des panneaux « chasse en cours ». Il est impératif de respecter ce balisage : ne pas déplacer ou couvrir les panneaux, et surtout ne pas pénétrer dans la zone chassée.

Important : l'ACCA organise une battue sur tout le territoire le 18 novembre. L'action de chasse ne sera pas terminée pour 12h00. Promeneurs, sportifs et cueilleurs de champignons soyez prudents !

Action participative : nettoyage des graffitis sur les murs du lavoir et du mur de soutènement de la rue de Toul

Le 24 novembre, la mairie organise un atelier de nettoyage des graffitis et de nettoyage de la mousse sur le mur de soutènement de la rue de Toul. Les murs du lavoir seront lavés avec un nettoyeur haute pression afin de préparer l'enduit pour une remise en peinture au printemps 2019 et la plantation d'arbustes.

L'enlèvement de la mousse du mur de soutènement de la rue de Toul avait été commencé lors d'une précédente journée « Village propre ». Il reste une partie à nettoyer pour avoir une belle entrée de village.

Vous souhaitez participer ? Vous êtes les bienvenus. Munissez-vous de gants, brosse nylon et métallique, spatule.

Rendez-vous le samedi 24 novembre à 9h30 sur le parking en face du lavoir pour un pot d'accueil avant de commencer les travaux.

A bientôt, la commission travaux.

Arrêté sécheresse

Compte-tenu du bulletin sécheresse du 23/10/2018, la Préfecture a prolongé les mesures de restriction d'usage de l'eau jusqu'au 30 novembre 2018.

Pour les particuliers il est interdit de laver les véhicules à domicile (impératif d'aller en station de lavage), il est interdit d'arroser de 10h00 à 18h00.

A31 bis – La concertation est ouverte

« Le projet A31 bis entre Gye et la frontière luxembourgeoise vise à répondre aux enjeux de mobilité sur le sillon lorrain.

L'Etat attend une expression du plus grand nombre sur les caractéristiques d'aménagement proposées et les variantes soumises à la concertation afin d'éclairer, pour chacun des secteurs, le choix du scénario préférentiel d'aménagement à porter à l'enquête publique ». (Source : plaquette du ministère de la Transition écologique et solidaire-11/2018).

Des réunions avec les équipes du projet A31 bis sont programmées de novembre 2018 à février 2019. Chacun aura la possibilité de s'informer et de s'exprimer lors de ces réunions ou sur le site internet

www.a31bis.fr